



Syndicat National Force Ouvrière  
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**



*Les cadres au cœur de la sécurité sociale*

# XX<sup>ème</sup> Congrès

Du 4 au 7 octobre 2021

- Aux membres du Bureau National,
- Aux Délégués Régionaux,
- Aux Secrétaires de Commissions Professionnelles,
- Aux Secrétaires et Trésoriers des Syndicats Départementaux

## 1

### L'ADRESSE

Belambra Clubs "Les Portes de l'Océan"  
Route Côtière  
56520 GUIDEL

## 2

### ARRIVÉE ET DURÉE

Les délégués au Congrès désignés par les syndicats départementaux devront prendre leurs dispositions pour être présents au centre dès l'ouverture du Congrès.

L'ouverture du congrès se déroulera lundi 4 octobre 2021 à 14 h 00 (aucun déjeuner ne peut être pris sur place, mise à disposition des chambres à partir de cet horaire, avant une bagagerie est mise à disposition).



Syndicat National Force Ouvrière  
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

**20<sup>e</sup>** CONGRÈS  
4 AU 7 OCT. 2021

**GUIDEL**

*Les cadres au cœur de la sécurité sociale*

### 3

#### ACCES

Gare de Lorient {TGV} à 17 km.  
Liaison Guidel-plages (à 200 m du club)  
Bus Ligne 10 {horaires en ligne)  
Aéroport de Lorient à 12km

### 4

#### COÛT DU SEJOUR

A ce stade, le coût forfaitaire du séjour est fixé à 310 euros

Ce forfait comprend:

- Le dîner du 4 octobre
- Les petits déjeuners du 5 au 7 octobre
- Les déjeuners **y compris celui du 7 octobre**
- Les dîners y compris le dîner fraternel
- L'hébergement en chambre individuelle
- Les collations



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

**20<sup>e</sup> CONGRÈS**  
4 AU 7 OCT. 2021

**GUIDEL**

Les cadres au cœur de la sécurité sociale

5

## PRISE EN CHARGE DES PARTICIPANTS COMBIEN ET COMMENT?

Suivant la tradition, le Syndicat National participera à la prise en charge d'un délégué par syndicat départemental effectivement présent sur la totalité du congrès.

Le montant de cette indemnité a été fixé à 310 euros pour le séjour.

FONCTIONS	MONTANT CONGRES FORFAIT	Participation siège SNFOCOS	Reste à charge
1 Membre Bureau National	480€	430€	50€
2 Délégué régional	480€	430€	50€
3 Secrétaire Commission Professionnelle	480€	430€	50€
Délégué Départemental	480€	380€	100€
Délégué supplémentaire	480€	0€	310€

Le SNFOCOS prendra également en charge un délégué par syndicat départemental, les frais de transport (tarif le plus avantageux).

Les syndicats départementaux qui auront d'autres délégués présents au Congrès assumeront les charges financières afférentes.



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

**20<sup>e</sup> CONGRÈS**  
4 AU 7 OCT. 2021

**GUIDEL** 

Les cadres au cœur de la sécurité sociale

## 6

### COMBIEN DE DELEGUES DEPARTEMENTAUX?

L'article 33 fixe le cadre statutaire des participants et des délégations.

Cet article vous permet de déterminer le nombre des délégués départementaux « autorisés » pour chaque syndicat départemental.

Pour déterminer ce nombre de délégués il sera tenu compte des cotisations 2018, 2019 et 2020 effectivement parvenues au siège du SNFOCOS.

#### **Extrait de l'art. 33**

*“Le congrès réunit:*

*Les membres de la commission exécutive,*

*Les délégués de syndicats départementaux à raison de:*

- *1 délégué de droit par syndicat départemental,*
- *1 délégué supplémentaire par syndicat comptant de 8 à 15 membres,*
- *2 délégués supplémentaires par syndicat comptant de 16 à 25 membres,*
- *3 délégués supplémentaires par syndicat comptant de 26 à 50 membres,*
- *Au-dessus de 50 membres, un délégué supplémentaire par 50 membres ou fraction de 50 membres.*

*Le terme « membre d'un syndicat départemental, interdépartemental ou régional est le résultat de la moyenne des timbres placés sur les 3 exercices clos qui précèdent le Congrès divisée par 10.”*



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

**20<sup>e</sup> CONGRÈS**  
4 AU 7 OCT. 2021

**GUIDEL** 

*Les cadres au cœur de la sécurité sociale*

8

## DROITS DE VOTE

Les syndicats départementaux qui n'envoient pas de délégués au Congrès ont la possibilité de confier leurs mandats à leur Délégué Régional ou au délégué d'un autre syndicat départemental ou à un des membres du Bureau National ou de la Commission Exécutive.

Le fait d'être porteur des mandats de syndicats départementaux absents, n'ouvre pas droit à la prise en charge par le SNFOCOS, d'un ou plusieurs délégués supplémentaires. Les syndicats départementaux ayant donné mandat examineront la possibilité d'indemniser les syndicats chargés de ces délégations de vote.

Vous trouverez en pièce jointe le pouvoir à établir par les secrétaires départementaux.

9

## DELEGUES DEPARTEMENTAUX AU CONGRES ET ACCES A CELUI CI

Seuls les syndicats départementaux désignent lors des assemblées statutaires les délégués au congrès.

Les trésoriers départementaux sont invités à établir et à nous retourner la fiche relative aux éléments de calcul des mandats jointe à cet envoi, et ce avant la date spécifiée sur cet imprimé.

Les secrétaires départementaux sont invités à établir et à nous retourner la fiche d'inscription jointe.

10

## ACCES AU CONGRES

Les cartes de délégués départementaux au congrès seront établies par le secrétariat. Elles seront remises à la réception.

Nul ne sera admis au Congrès s'il ne peut présenter **sa carte syndicale de 2021 avec au minimum 6 timbres.**



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

**20<sup>e</sup> CONGRÈS**  
4 AU 7 OCT. 2021

**GUIDEL** 

*Les cadres au cœur de la sécurité sociale*

## 11

### COMMISSION EXECUTIVE AU CONGRES

Tous les membres de la commission exécutive participent de droit au Congrès.

## 12

### DERNIERS DETAILS

Outre cette lettre, les statuts sont à votre disposition sur **le site du SNFOCOS**.

Les statuts indiquent à chacun de vous, la mission qui vous est confiée pour assurer dans les meilleures conditions la préparation et la bonne tenue de notre congrès.

Par avance merci pour votre concours.

**Le secrétariat de la Michodière est à votre disposition.**

En attendant, recevez mes cher(e)s camarades, nos salutations syndicalistes les meilleures.

Le Secrétaire Général,

Alain GAUTRON

Le Trésorier Général,

Frédéric LORANGE



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux



Les cadres au cœur de la sécurité sociale

**A retourner  
avant le 15 juin 2021**

**XX ème CONGRES NATIONAL du 4 au 7 octobre 2021**

### DELEGUES PRIS EN CHARGE

#### DESIGNATION DU DELEGUE DEPARTEMENTAL

Syndicat départemental de .....

Nom du délégué pris en charge .....

Adresse personnelle.....

Fonction syndicale occupée.....

N° TEL prof.: .../.../.../.../...

N° Tel port.: .../.../.../.../...

Email .....

Etablir un chèque **de 100.00 euros à l'ordre du SNFOCOS** (pour le délégué pris en charge).  
Une confirmation d'inscription sera envoyée à réception.



Syndicat National Force Ouvrière  
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

**20<sup>e</sup> CONGRÈS**  
4 AU 7 OCT. 2021

**GUIDEL** 

*Les cadres au cœur de la sécurité sociale*

**A retourner  
avant le 15 juin 2021**

**XX<sup>e</sup>me CONGRES NATIONAL du 4 au 7 octobre 2021**

- MEMBRE DU BUREAU NATIONAL
- DELEGUE REGIONAL
- SECRETAIRE DE COMMISSION PERMANENTE

Nom .....

Adresse personnelle.....

N° TEL prof.: .../.../.../.../...

N°Tel port.: .../.../.../.../...

Email .....

Etablir un chèque de **50.00 euros** à l'ordre du **SNFOCOS**. Une confirmation d'inscription sera envoyée à réception.



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

**20<sup>e</sup> CONGRÈS**  
4 AU 7 OCT. 2021

**GUIDEL**

*Les cadres au cœur de la sécurité sociale*

**A retourner  
avant le 15 juin 2021**

XXème CONGRES NATIONAL du 4 au 7 octobre 2021

**DELEGUES SUPPLEMENTAIRES**

Désignation du syndicat:

Nom	Prénom	Organisme	Adresse personnelle	Courriel

Etablir un chèque de **310,00 euros x .....** par le nombre de participants =  
.....euros.

Attention: aucun délégué ne pourra assister au congrès si le paiement du séjour n'a pas été effectué au préalable au secrétariat du SNFOCOS. Un dossier complet vous parviendra récapitulant vos inscriptions.



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

**20<sup>e</sup> CONGRÈS**  
4 AU 7 OCT. 2021

**GUIDEL** 

*Les cadres au cœur de la sécurité sociale*

**A retourner  
avant le 15 juin 2021**

XXème CONGRES NATIONAL du 4 au 7 octobre 2021

### HEBERGEMENT

NOM.....

PRENOM.....

N° TELEPHONE: .....

Représentant le syndicat départemental de:



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

**20<sup>e</sup> CONGRÈS**  
4 AU 7 OCT. 2021

**GUIDEL** 

*Les cadres au cœur de la sécurité sociale*

## TRANSPORT

Prenez d'ores et déjà vos billets et faites bénéficier au syndicat des tarifs avantageux.

Nom Prénom.....

Numéro de téléphone .....s.....

Gare de départ ..... Heure .....h.....

Gare d'arrivée: ..... Heure.....h..



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

**20<sup>e</sup> CONGRÈS**  
4 AU 7 OCT. 2021

**GUIDEL** 

*Les cadres au cœur de la sécurité sociale*

**A retourner  
avant le 15 juin 2021**

XXème CONGRES NATIONAL DU 4 au 7 octobre 2021

SYNDICAT de

Représenté par

CALCUL DES MANDATS

Nombre de timbres placés Années 2018, 2019, 2020 (1)

---

---

---

Nombre de voix (article 33 des statuts)

---

Nombre de délégués mandatés (2)

---

---

Nota:

{1) les renseignements fournis seront validés par la trésorerie du SNFOCOS.

{2) une carte nominative sur laquelle figurera le nombre de voix sera remise à chaque délégué. Un délégué ne peut détenir plus de 10 voix.



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

**20<sup>e</sup> CONGRÈS**  
4 AU 7 OCT. 2021

**GUIDEL** 

*Les cadres au cœur de la sécurité sociale*

**A retourner  
avant le 15 juin 2021**

XXème CONGRES NATIONAL du 4 au 7 octobre 2021

## POUVOIR

Le Syndicat de ..... désigne pour représenter et voter pour le  
syndicat départemental au XXème congrès national du SNFOCOS:

Nom: .....

Prénom: .....

Syndicat: .....

Adresse: .....

N° téléphone: .....

Cachet du syndicat

Le Secrétaire du syndicat